

Lutte à la pauvreté : Responsabilité partagée – moyens à partager

Mémoire de la Corporation de Développement
Communautaire du Haut-Saint-Laurent

30 juin 2023



CDC Haut-Saint-Laurent
CORPORATION DE
DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE



Forte de sa
communauté
Community built



Table des matières

- Introduction
- Écho à d'autres mémoires
- Recommandations
- Conclusion

Introduction

Une Corporation de développement communautaire (CDC) est un regroupement d'organisations communautaires qui œuvrent dans divers champs d'activités sur un territoire donné.

Elle a pour mission d'assurer la participation active et concertée des organismes membres au développement socioéconomique de leur milieu, dans l'optique d'améliorer la qualité de vie des personnes qui y vivent. Pour ce faire, une CDC développe des projets structurants à vocation sociale, en partenariat avec les municipalités, la population, ainsi que l'ensemble des acteurs du milieu.

Se faisant, nous sommes

- Connectées sur notre territoire;
- Créatrices de développement;
- Centrées sur des solutions inclusives;
- Créatrices de relations durables;
- Concertées à travers notre milieu.

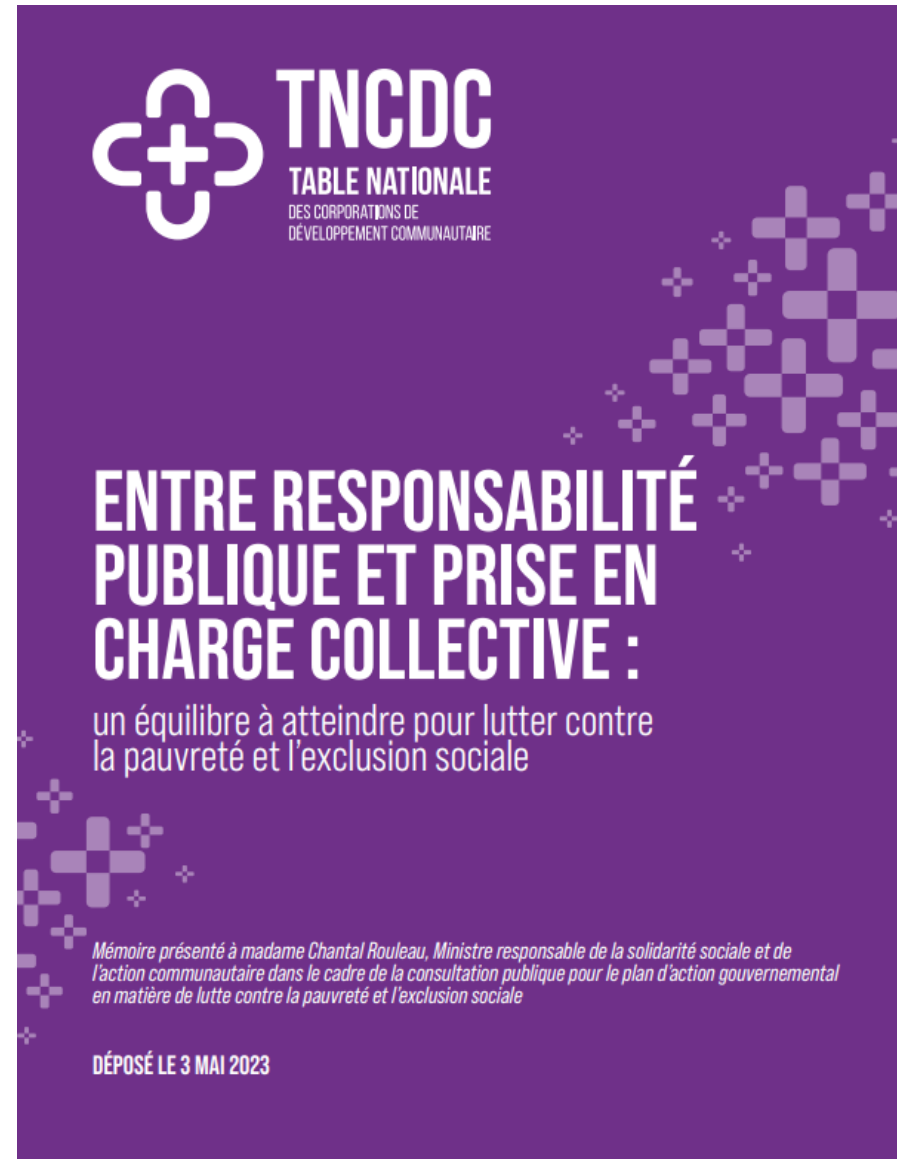
Par ces forces, nous agissons efficacement, démocratiquement, durablement et de façon **innovante** dans nos milieux. Bien sûr, les résultats sont à la hauteur des moyens (financiers et d'influence) actuellement à notre disposition.

Ainsi, en plus d'en **augmenter la rentabilité**, et d'en diminuer les frais d'administration, nous pensons qu'un prochain plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale gagnerait à laisser plus de place au réseau communautaire tant dans sa gouvernance que dans un investissement plus direct dans la mission des acteurs terrains.

Échos à d'autres mémoires

Mémoire de la Table Nationale des CDC

- Une quinzaine de recommandations que nous appuyons;
- Une démonstration étoffée de l'engagement soutenue de notre réseau depuis les tous débuts des actions découlant de la loi sur la lutte à la pauvreté.
- Une proposition solidaire de contribution tant à la gouvernance qu'à l'évaluation du plan d'action à venir



Mémoire du Collectif pour un Québec sans pauvreté

- À l'origine de la mobilisation ayant mené à la LOI VISANT À LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE, ce collectif demeure bien actif et toujours en lien avec les acteurs de la solidarité
- 5 revendications auxquelles nous adhérons
- À nos yeux une sortie de la pauvreté doit prévoir une réserve au-delà de la MPC afin d'assurer les imprévus tel que le prévoit le revenu viable développé par l'IRIS et le mouvement *living wage*.

5 REVENDICATIONS POUR UN PLAN DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ AMBITIEUX

Un soutien au revenu suffisant pour que tout le monde puisse couvrir ses besoins essentiels

Des services publics universels, de qualité, accessibles

La réduction des inégalités entre les riches et les pauvres

Un salaire minimum qui permet de sortir de la pauvreté

Une campagne de lutte contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté



Mémoire de Concertation Horizon

- Reconnaissance de l'importance du financement à la mission du milieu communautaire
- Reconnaissance de la mission des groupes de défense de droit en matière de participation citoyenne
- Promotion de la mesure du revenu viable
- Recommandations concrètes en matière de logement, de réduction des inégalités, d'accessibilité et de sécurité alimentaire



MÉMOIRE DÉPOSÉ DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Juin 2023



Recommandations

Logement

- **Libérer l'actif des OBNL d'habitations qui sont gelés par des ententes avec la SHQ :**
 - Pour un développement plus autonome du logement à but non-lucratif
 - Pour faire fructifier des millions d'actifs qui dorment actuellement
- **Déployer une politique nationale en logement**
 - Pour rallier les acteurs autour d'une vision commune
 - Pour un plan d'action concret et réaliste favorisant la création des 50 000 logement sociaux manquants
- **Redéployer, avec un financement équivalent à celui qui avait eu un succès dans les années 2000 : le programme Accès-Logis**
 - Parce que ce sont dans ces années que nous avons connus le plus de succès, avant que les compressions budgétaires ne surviennent.

Financement de l'Action Communautaire

- **Augmenter le financement à la mission des organismes communautaires œuvrant dans la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale**
 - En évitant les déséquilibres (ex : défense de droit vs organismes familles vs maisons de jeune...)
 - Pour alléger la bureaucratie liée à la gestion/sélection des projets, tant au sein des organismes, que dans les ministères.
 - Pour favoriser l'innovation sociale
- **Soutenir et valoriser les contributions humaines à l'Action communautaire**
 - Pour reconnaître l'expertise professionnelle des employés du réseau (et/ou permettre aux CA de le faire sans mettre à mal les services essentiels déployés)
 - Reconnaître l'apport différent des bénévoles et des professionnels à l'action communautaire
 - Promouvoir et soutenir la relève bénévole qui s'amenuise dangereusement.

Gouvernance

- **Impliquer de façon statutaire les CDC dans la gouvernance et l'évaluation des Alliances pour la Solidarité**
 - Pour une stabilité dans les orientations et les planifications
 - Pour une présence de la société civile afin de compléter l'expertise et l'apport des élus présents
 - Pour une plus grande adhésion des acteurs terrains aux stratégies déployées et processus de sélection des projets
 - Une telle implication gagnerait à être soutenue financièrement afin qu'elle puisse être pleine et entière
- **Augmenter la flexibilité et la continuité dans l'attribution des sommes des alliances**
 - Permettre de soutenir des projets sur une durée de cinq ans
 - Faciliter le renouvellement des projets qui en démontrent le besoin
 - Développer un principe de continuum de financement pour les projets d'innovation sociale qui pourraient déboucher sur un besoin de financement supplémentaire récurrent à la mission des organisations innovantes.

Justice Climatique

- Reconnaître l'impact inégal des changements climatiques sur les populations les plus vulnérables
- Soutenir les mobilisations locales qui éduquent et sensibilisent les citoyens sur ce que dit la science sur le sujet et les actions possibles/requises à leur niveau.
- Emboîter le mouvement international dans la reconnaissance des droits des futures générations en matière environnementale.

Conclusion

Conclusion

Le présent mémoire, bien que succinct, souhaite mettre en évidence quelques priorités de la CDC du Haut-Saint-Laurent.

Si, sur le fond, nous sommes tous d'accord sur les enjeux à aborder, nous vous proposons ici les clés d'actions manquantes, à nos yeux pour une action encore plus significative à l'échelle de notre localité.

Notre réseau souhaite prendre sa pleine responsabilité dans la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Force est de constater, toutefois, que malgré toutes les bonnes volontés, les moyens manquent plus souvent qu'autrement. Le prochain plan d'action du gouvernement à cet effet est une opportunité nouvelle pour partager les moyens de l'état de façon à ce que chacun puisse jouer son rôle.

D'autant que, comme le martèle le Collectif pour un Québec sans Pauvreté, « La pauvreté n'est pas une fatalité. Donnons-nous les moyens de l'éliminer! »